

# Saint-Léonard et vous...



 Bel été à tous !



## TÉLÉPHONE D'URGENCE

- Vous pouvez être amené à contacter les élus ou services de la mairie en dehors des heures d'ouverture au public pour une urgence.
- Nous vous informons que vous pouvez contacter la mairie au numéro habituel (02.35.28.05.99). Vous serez redirigé vers un téléphone d'astreinte.



Notre page Facebook  
( <https://www.facebook.com/saintleonard76/> )



### Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune  
et  
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

**DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE**

**MODE D'EMPLOI**

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous  
(Ou mettez à jour votre application)  
Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur  
[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

Chères Saint-Léonardaises, Chers Saint-Léonardais,

L'an dernier, à la même époque, nous attendions avec impatience les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ceux-ci ont connu un succès incontestable et ont fait oublier les soucis économiques et politiques de notre pays.

Cette année, nous retrouvons une actualité plus classique et nos communes se consacrent aux activités d'animation habituelles, non plus guidées par « terres de jeux » comme à Saint-Léonard en 2024, mais en complément des activités associatives. C'est ainsi que la fête de la musique, avec un succès grandissant, va rythmer le parvis de la mairie et enchanter les Saint-Léonardais le vendredi 27 juin prochain. N'hésitez pas venir nous y rejoindre ...

Cette année, le conseil municipal a exceptionnellement orienté ses budgets vers le financement des fouilles archéologiques concernant le projet d'aménagement du Centre-Bourg, fouilles faut-il le rappeler totalement inattendues suite au diagnostic effectué fin 2023. Une consultation permettant de recueillir trois candidatures a permis à vos élus de choisir un opérateur et d'envisager la réalisation de ces fouilles pendant le dernier trimestre de cette année. Cela devrait enfin permettre de débiter les travaux de voiries et réseaux en 2026.

En matière de travaux, vous avez constaté que la toiture de nos nouveaux ateliers des Services Techniques a été recouverte, côté sud, de panneaux photovoltaïques, dont une partie est vouée à l'autoconsommation collective, en lien avec la consommation en électricité de nos bâtiments communaux.

Notre environnement change donc aux alentours de la mairie, après la réfection encore récente de la rue Victor Coviaux et la réorientation du stade. Mais ce n'est que le début, avec très bientôt, à partir de 2026, les prochains travaux liés au projet d'aménagement du Centre-Bourg.

Je vous souhaite un très bel été, en espérant que le soleil soit de la partie en Normandie. Je n'oublie pas nos enfants, bientôt en vacances, ainsi que les enseignants de notre école Louis Philippe Lange, qui attendent un repos bien mérité.

Bernard HOGUET



## Vie municipale

· Travaux ..... 2 et 5

■ **Ecole** ..... 6 à 9

## Vie associative

· Manifestations ..... 10

· Fête de la musique ..... 11

· Retour en images ..... 12

· Liste des associations et présidents ..... 13

· Calendrier des manifestations ..... 14

· Amis de la chapelle ..... 15

· Club des Jeunes d'Antan ..... 16

· F.N.A.C.A. .... 17

· Scrabble Côte d'Albâtre ..... 18

· Tennis-Club ..... 19

## Vie sociale

· Atelier Prévention des chutes ..... 20

· Achat groupé de fioul ..... 20

· Convention de partenariat ..... 21

· Aide aux victimes ..... 22-23

## Informations

· Confrérie ..... 24

· Inscription sur les listes électorales ..... 24

· Nouvelle enseigne ..... 24

· Recensement ..... 25

· Changement de nom / prénom ..... 26-27

· Co-voiturage ..... 28

· Directeur de la publication : Bernard HOGUET

· Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal

· Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations

· Conception et impression :

DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37

· « Saint-Léonard et vous... » :

Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°28 - Juin 2025

Edité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63

Email : [mairie-saintleonard@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintleonard@wanadoo.fr) - [www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

# Travaux

## POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



105 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le versant sud de la toiture des ateliers : 56 pour le SDE 76 et 49 pour la commune avec une puissance de 22 kw crête. Nous attendons leur raccordement imminent au réseau ENEDIS.

L'électricité produite sera auto-consommée en instantané sur tous les bâtiments de la commune, réduisant ainsi nos futures factures d'électricité.

## DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE



Nous allons réaliser cette année la troisième et dernière tranche d'équipements en matière de défense contre l'incendie.

La règle est que toute maison doit se trouver à moins de 400 mètres d'un poteau ou d'une réserve incendie.

5 réserves, une mare et 1 poteau incendie seront installés cet automne.

La consultation a été lancée fin mai pour trouver une entreprise chargée de la réalisation de ces travaux.

## ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE

Habituellement l'entretien des accotements était réalisé en interne par nos services techniques. Pour continuer ainsi, il serait nécessaire de changer le tracteur de la commune qui commence à avoir beaucoup d'heures avec un risque de pannes.

Nous avons décidé pour cette année de faire appel à une entreprise



extérieure, Les 2 ifs, pour avoir les éléments pour comparer les 2 solutions.

Les avantages de l'entreprise pour la commune sont surtout : pas d'achat de tracteur neuf et pas d'immobilisation d'un chauffeur des services techniques pendant 2 x 3 semaines par an.

L'inconvénient est que l'entreprise n'est pas à 100% disponible pour nous quand nous le souhaiterions.

Nous ferons un point en fin d'année pour décider de la solution que nous adopterons pour l'année prochaine.

## POSE D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

Pour répondre à la demande, le columbarium du cimetière a été agrandi de 24 cases dans le prolongement des installations existantes.

Un banc sera aussi installé prochainement pour permettre de se reposer ou de se recueillir.



## TRAVAUX DE MAINTENANCE

Au printemps les services techniques ont remis en état tout le city-stade qui avait souffert de dégradations.



Ils ont aussi repeint l'entrée de la salle Marie-Madeleine Babin ainsi que les murs de la salle de judo.



**François DAUDRUY**  
Adjoint aux travaux, à l'aménagement  
et au cadre de vie



## VIDÉOPROTECTION

L'entreprise Cavas, que nous avons retenue, installe actuellement tous les équipements nécessaires à la vidéoprotection sur la commune. La mise en service est prévue pour fin août.

Ce sont 25 caméras qui seront installées, toutes les images seront stockées pendant 1 mois et pourront donc, si besoin, être consultées par une personne habilitée pendant ce délai.

6 caméras seront équipées pour relever et enregistrer les plaques

d'immatriculation des voitures.

Ces images pourront aussi être consultées par la police ou par la gendarmerie sur réquisition dans le cadre d'une enquête.

Nous vous rappelons que ces caméras ne filmeront que des lieux publics.

Cette installation permettra de réduire la délinquance, les dégradations et les vols sur notre commune.



# Travaux

## VOIRIE

L'entreprise Delahais a refait à neuf en enrobé à chaud toute l'impasse des Lauriers ; la voirie commençait à se dégrader sérieusement et de nombreuses plantes poussaient à travers le goudron.

Cette année, nous avons programmé 2 réparations de voirie très dégradées dans le secteur des Hogues : sur la route des Ferrières et sur la route allant à la ferme des sapins. Pour ces travaux de réfection, l'entreprise Gagneraud a été la mieux placée.



De nouvelles maisons ont été construites chemin des hauts camps, nous devons donc prolonger la route goudronnée : l'entreprise Delahais a été retenue pour effectuer ces travaux en septembre ou octobre.



## HAMEAU DE GRAINVAL

Les travaux d'effacement des réseaux Télécom avancent doucement, tous les raccordements souterrains ont été effectués, nous espérons maintenant que les poteaux seront rapidement enlevés. Nous n'avons malheureusement aucune visibilité avec Orange dont nous n'obtenons aucune information.

Après 2 ans de travaux, notre vallée de Grainval s'est embellie avec la disparition des fils, restent quelques poteaux à supprimer...



## PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LA RD 925

Les eaux de ruissellement arrivant en bas des routes de la Croix Bigot et du poteau se retrouvaient sur la RD925 (en haut du Chesnay) avec le risque de provoquer des accidents par aquaplaning.

Au printemps, la communauté d'agglomération, ayant la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), a arrasé l'accotement droit du bout de la route de la Croix Bigot arrivant sur la RD925 pour renvoyer cette eau dans le bassin de rétention situé à proximité. Nous constatons l'efficacité de ces travaux.



## UNE NOUVELLE GARDERIE

Le préfabriqué qui servait jusqu'à récemment de garderie périscolaire a fait son temps et a rendu bien des services.

Devenu très vétuste, des travaux de réfection devenus nécessaires auraient représenté du temps et un coût qui sont inutiles, ce local étant amené à être démoli.

Avec les fouilles archéologiques qui retardent d'autant plus la construction du nouveau groupe scolaire, les élus ont recherché une solution provisoire.



Aussi, l'ancien logement de fonction des instituteurs, situé dans l'enceinte de l'école a été rénové afin d'accueillir les élèves dans des locaux plus agréables et plus modernes.

Aussi, l'ancien logement de fonction des instituteurs, situé dans l'enceinte de l'école a été rénové afin d'accueillir les élèves dans des locaux plus agréables et plus modernes.



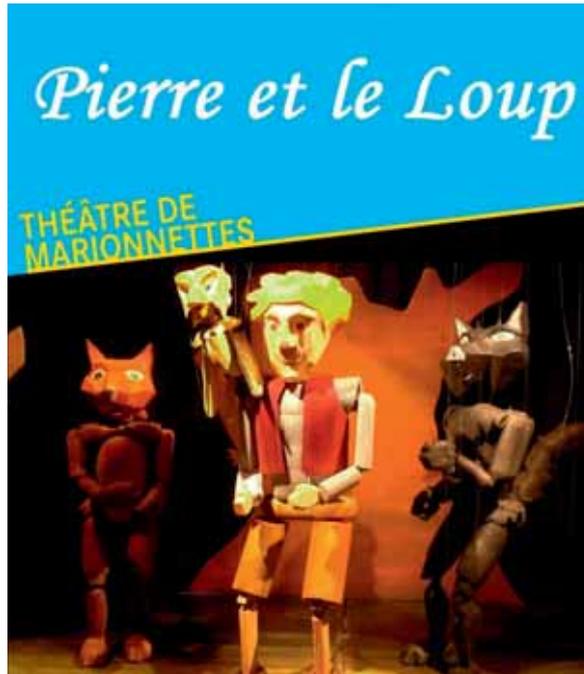
## PLANTATION AU NOUVEAU TERRAIN DES SERVICES TECHNIQUES

Le 4 février dernier, les enfants de la classe de CM2 et leur enseignant Monsieur Grancher ont participé activement en compagnie des élus et des employés des services techniques à la végétalisation du terrain des nouveaux ateliers.

Cette animation pédagogique de plantation des essences locales a été portée auprès des enfants par un ingénieur territorial de la plate-forme de Carbolocal.



Après leurs efforts, les enfants ont pu déguster un petit-déjeuner pour terminer cet agréable moment de partage.

**Compagnie Micromega**

Les enfants de la petite section de maternelle au CE2 ont pu assister au spectacle Pierre et le loup.

Ce beau spectacle de marionnettes à fils joué par la compagnie Microméga était un projet de l'association des Amis de la chapelle cofinancé par la municipalité. Un joli moment pour les élèves ainsi que pour le public présent.

**AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES**

Le conseil municipal a décidé d'accorder une aide de 40 % du prix du voyage plafonné à hauteur de 150€ pour les collégiens et lycéens qui participent à des voyages scolaires organisés par leur établissement ou à des colonies de vacances pour les enfants de moins de 13 ans.

Cette subvention sera versée directement aux parents sur présentation d'une attestation de présence du séjour.

**PASSAGE DE LA CM2 À LA 6ÈME**

Comme chaque année, avant de souhaiter bonnes vacances aux écoliers, la mairie perpétue une tradition en mettant à l'honneur les élèves de CM2 qui franchissent une étape cruciale en passant en 6ème. Chaque enfant mérite d'être félicité pour ses efforts et sa réussite aussi la municipalité offre à cette occasion un petit présent en souvenir des années passées dans l'école de Saint-Léonard.

## ÉCOLE LOUIS PHILIPPE LANGE : CLASSE DES MS-GS

Cette année, nous avons étudié le Mexique pendant 7 semaines. Cela a été l'occasion pour nous d'enrichir notre culture en abordant la géographie du Mexique, l'histoire, ses mythes, les différentes cultures et spécialités culinaires...

Tout le monde a été captivé et même les parents ont joué le jeu. Et pas qu'un peu ! Nous avons eu l'occasion de faire un super défi piñata et le moins que l'on puisse dire c'est que tout le monde a été très impliqué !

Pour la fin de notre projet, Emilie notre maîtresse nous a réalisé un escape game. Maîtresse, Christine (notre atsem) et Alana (notre service civique), nous ont également fait de beaux décors...



### PERMIS PIÉTON

Grâce aux livrets et au matériel remis par Mme Muriel Luce, représentante de l'Association Prévention MAIF, tous les élèves de CE2 et une partie des CE1 ont pu bénéficier du dispositif « permis piéton », destiné à sensibiliser les enfants aux dangers de la route et à les aider à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons.

Ce fut l'occasion d'une belle collaboration entre Mme Alias et M. Michaël Brochard, policier municipal bien connu des enfants (et parents). Ayant accepté d'être présent à chacune des séances de travail, il a pu apporter son éclairage et nombre de précisions sur les situations abordées. Merci à lui, également de la part des enfants, qui ont fort apprécié ses interventions.

Les élèves ont pu prendre conscience qu'en tant que piétons, ils pouvaient se mettre en danger mais aussi





mettre les autres en danger. Ils ont compris qu'ils sont encore plus vulnérables que les adultes et qu'ils doivent toujours être vigilants.

Tout au long des séances, ils ont entre autres choses, appris à repérer les dangers, les pièges et mis en évidence les comportements à adopter, les règles à respecter sur ces espaces partagés que sont le trottoir et la route en général. Ils ont également appris à reconnaître les familles de panneaux de signalisation. Ils ont intégré les règles pour traverser en toute sécurité et se sont entraînés à cet exercice à l'extérieur de l'école. Et en cas de doute, ils peuvent toujours consulter leur petit livret « le code du jeune piéton » à conserver précieusement !

Et parce que la prévention sera toujours salvatrice... S'en est également suivi un travail tout aussi important concernant les règles et comportements en tant que passager d'un véhicule.

Vendredi 23 mai, les enfants qui ont tous passé avec succès le quizz final clôturant cette action se sont « officiellement » vu remettre leur permis piéton par M. Grancher et M. Brochard récompensant ainsi leur sérieux et leur implication.

Félicitations à nos « supers-piétons » ! Maintenant, il faut continuer à mettre en œuvre tout ce qui a été appris !

3-12  
 Mars 2014

## ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE LANGE : CLASSE MS-GS

*Une nouvelle année scolaire démarre et son lot de projets va commencer avec Christine notre aïeule et Emilie notre maîtresse. Cette année va être chargée. Nous allons à la fois travailler et aborder tout un tas de thèmes et le premier étant le plus effrayant puisque nous avons fêté Halloween !! Pour l'occasion, la classe s'est pavée de ses plus abominables décorations. Avec la maîtresse, nous avons étudié différents albums et appris une chanson. Cette année nous avons fait la semaine du goût autour d'Halloween. Grâce à la participation du centre Leclerc, nous avons pu faire une sortie dégustation. La maîtresse quant à elle, s'est occupée de nous faire cuire nos petites créations calédonniennes. Un grand merci à notre cuisinière ! Et enfin, la participation des parents a permis de réaliser un bon gros goûter avec tout une montagne de friandises à déguster. L'heure de la reprise ayant sonné, nous allons maintenant laisser place à Noël et qui sait, peut-être qu'un petit lutin viendra nous tenir compagnie...*

# Manifestations

## SPECTACLE DE CABARET

La salle Henri Lambert était pleine, dimanche 23 mars après-midi avec plus de 200 personnes venues pour assister à un spectacle de cabaret exceptionnel proposé par la commission associative et culturelle. Ainsi nos marinettes de choc, à l'initiative de ce bel événement, accueillent les participants, pour une croisière animée par Grégory, directeur du Cabaret Pretty Legs.

Plumes, paillettes, brouillard et lumières, french cancan, danseuses parcourant la salle.. Rien ne manquait à l'appel de ce show haut en couleur.



En deuxième partie, la chanteuse Maud Maillard a replongé le public dans l'ambiance des années 80, interprétant de sa voix riche et puissante les tubes de cette décennie magique.



Cerise sur le gâteau, la municipalité avait mandaté "DouxEvent" pour l'évènement afin de décorer la salle sur le thème de la croisière.

Les spectateurs sont repartis ravis avec la satisfaction d'avoir passé un super moment.





### VENREDI 27 JUIN : 3ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La municipalité avec sa commission associative et culturelle a de nouveau sollicité le spécialiste en la matière Antoine BAYARD pour une proposition musicale alléchante.

Au programme de cet évènement à l'ADN désormais bien identifié par les fidèles venant parfois de loin, trois groupes locaux vous feront simplement passer une bonne soirée dansante, familiale et conviviale.

A partir de 18h30, Jérôme ou DJAVE de son nom d'artiste, jouera seul de la guitare dans un registre de rock français et Indie Folk (genre musical ayant émergé dans les années 90 par des musiciens inspirés par les musiques country).

Ensuite DJAVE sera rejoint par son groupe MI – TEMPS (composé de guitare basse) qui nous offrira des influences rock, folk et country sans oublier des reprises de chansons connues.

Le dernier groupe LH MAPS est composé de musiciens et chanteurs qui nous avaient offert une très belle prestation lors de la première édition en mettant le feu sur la piste de danse et c'est avec grand plaisir que nous les accueillons lors de cette 3ème édition.

Une restauration et une buvette sont prévues. Vous étiez l'an dernier au moins 400 personnes et je vous dévoile cette fois toutes les nouveautés pour vous inviter à venir nous rejoindre pour vous amuser, danser sur des morceaux de musique connus et pourquoi pas prendre une bière artisanale accompagnée de saucisses frites sans oublier le petit pot de glace en dessert...

La Brasserie JJAP dont le propriétaire se nomme DJAVE vous proposera un stand « buvette » de bières artisanales de qualité.

**Marie-France MOIGNOT**  
Adjointe aux affaires associatives,  
sportives et culturelles



Chaque bière est unique et fera voyager les amateurs de bières blondes, brunes, ambrées, il y en aura pour tous les goûts.

Un autre stand « restauration » vous offrira des saucisses accompagnées de frites et des pots de glace. Des jus de fruits ainsi que de l'eau seront proposés.

Je vous invite à participer à la soirée musicale où vous serez happé par l'ambiance de l'évènement où la bonne humeur sera présente alors n'hésitez pas à participer à la 3ème édition de la fête de la musique.



# Retour en images...



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 1<sup>er</sup> mai : remise des médailles du travail



Cérémonie du 08 mai



Repas des anciens du 30 mars :  
mise à l'honneur de notre doyenne Mme Lecacheur  
par Monsieur Serge Lecrosnier, adjoint au maire



Repas des anciens du 30 mars :  
mise à l'honneur de notre doyen M Goubert  
par Madame Bernadette Malandain, adjointe au maire

# Liste des associations et des présidents

## **ALBATRE CLUB POKER**

M MARS Fabien – téléphone 06.03.48.30.40

## **ASSOCIATION ECOL'LEO**

Mme LARCHER Stéphanie – téléphone 06.14.74.62.63

## **ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE**

Mme CARPENTIER Nicole – téléphone 06.16.51.47.73  
Mme BREARD Sylviane – téléphone 06.61.64.11.88

## **ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.) CYCLOTOURISME - MARCHÉ**

M DESJARDINS Jean-François – téléphone 02.35.28.54.93

## **CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)**

M LECOINTRE Xavier – téléphone 06.32.94.40.27

## **CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD**

Mme CADINOT Claudine – téléphone 02.35.28.20.77

## **CONFRERIE**

M REAUX Michel – téléphone 02.35.28.35.74

## **DOJO SAINT-LEONARD**

M ERNST Julien – téléphone 06.20.59.70.14

## **FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)**

Mme THEVENIN Françoise – téléphone 06.21.06.05.77

## **GYM CLUB DE SAINT-LEONARD**

Mme LEVARAY Catherine – téléphone 06.17.91.31.10

## **JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)**

Mme HANOUEZ Laëtitia – téléphone 06.36.84.07.26

## **LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL**

M CROCHEMORE Michel – téléphone 02.35.29.14.67

## **LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD**

Mme MARCHAND Fabienne – téléphone 06.34.69.10.52

## **SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)**

M LEGAY FOULON Romain – téléphone 06.50.89.06.32

## **SAINT-LEONARD SERVICES**

M BALIER Victor – téléphone 06.82.09.25.24

## **SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE**

Mme LEVARAY Monique – téléphone 06.31.45.91.72

## **TENNIS CLUB MUNICIPAL**

M DENEUVE Gérard – téléphone 02.35.28.16.25

## **TRAVERSÉES MUSICALES**

M ROLLET Claude – téléphone 02.35.28.51.69

# Calendrier des manifestations de juillet 2025 à janvier 2026

- **Du 5 au 14 juillet : Exposition de peintures**  
avec Dominique QUERTIER  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle
- **Mercredi 16 juillet : Spectacle de marionnettes**  
« la moufle » avec la Cie Les Marmousets  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 30
- **Vendredi 25 juillet : Gospel et chansons** avec Ricky NORTON  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à l'église à 20 h 30
- **Jeudi 4 août : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Vendredi 8 août : Concert** « Voyage musical à Grainval »  
avec Le Trio Alcyone par les Amis de la Chapelle de Grainval  
à la chapelle à 20 h 30
- **Du 4 au 24 août : Exposition de photos**  
« Cimetières de bateaux en Bretagne » avec Paskal BRONNEC  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle
- **Jeudi 14 août : Repas mensuel** du Club des Jeunes d'Antan  
salle Henri Lambert
- **Dimanche 17 août : Foire à tout** du Club des Jeunes d'Antan  
sur le parking du cimetière rue du 11 novembre 1918
- **Dimanche 17 août : Spectacle de marionnettes**  
« Pierre et le loup » avec la Cie Les Marmousets  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 30
- **Vendredi 29 août : Concert** cordes & cor  
« Entre Monts et Vallées » avec le Quator Art Caux  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30
- **Jeudi 11 septembre : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Vendredi 19 septembre : Concert** « D'ici et d'ailleurs »  
par Dominique LEMAÎTRE  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30
- **Dimanche 21 septembre : Repas dansant**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 25 septembre : Concours de manille**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 5 octobre : Concert** « Mozart à Paris »  
avec Pierre BOUYER et Nicole TAMESTIT  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 17 h 30
- **Jeudi 9 octobre : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Samedi 18 octobre : Déjeuner** safate  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 23 octobre : Concours de manille**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Vendredi 24 octobre : Concert** avec TSIKY TSIKY  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30
- **Mardi 11 novembre : Cérémonie commémorative**  
au monument aux morts à 11 h 30
- **Jeudi 13 novembre : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 16 novembre : Déjeuner** hareng  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 16 novembre : Concert** « Chœur Presto »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval  
à l'église de Saint-Léonard à 16 h 30
- **Jeudi 27 novembre : Concours de manille**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 7 décembre : Concert** gospel  
avec All That Joy par les Amis de la Chapelle de Grainval  
à la chapelle à 15 h 30
- **Jeudi 11 décembre : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 8 janvier 2026 : Repas mensuel**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Samedi 10 janvier : Vœux de la municipalité**  
salle Henri Lambert à 19 h 00
- **Jeudi 22 janvier : Concours de manille**  
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

# Amis de la chapelle

## UN PROGRAMME RICHE À VENIR

Comme vous pouvez le constater sur le programme ci-contre, de nombreuses animations sont prévues pour le reste de l'année.

Et il y en a pour tous les goûts. Si l'on retrouve les compositions de groupes avec des instruments traditionnels, nous pourrons aussi en découvrir d'autres comme le Cor ou le Pianoforte, ainsi que des interprétations différentes comme le classique, le gospel, la musique Celtique ou la chanson traditionnelle.

Les enfants ne sont pas oubliés avec deux séances de marionnettes. Nous aurons aussi le retour à Saint-Léonard, de Ricky Norton, grand chanteur international ainsi que nos champions du monde de chant choral : le Choeur Presto.

Nous découvrirons aussi un Spectacle SETO, petit peuple situé entre l'Estonie et la Russie sans oublier les Expositions de photos, de sculpture ou de peinture. Il y en a vraiment pour tout le monde.

Alors n'hésitez pas à nous suivre, et vous renseigner sur notre site :

<https://chappedegrainvalfr.wordpress.com>

ou adressez un mail à :

[asso.grainval@gmail.com](mailto:asso.grainval@gmail.com)

## PROGRAMME DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2025

(sauf modifications de dernière minute)

- du 5 au 14 juillet - à la chapelle

### Exposition de Peintures

avec Dominique Quartier

- Mercredi 17 Juillet à 16h30 - à la chapelle

### Spectacle de Marionnettes

“La Moufle” avec La Compagnie Les Marmousets

- Vendredi 25 Juillet - à l'ÉGLISE

### GOSPEL et Chansons

avec RICKY NORTON

- du 19 au 27 Juillet - à la chapelle

### Installation “Une Église, une Oeuvre”

avec Hervé Delamare, Sculpteur

Conférences avec l'artiste les dimanches 20 et 27 à 16h00 :

“Le lin, fibre de civilisations”



- **Dimanche 27 Juillet à 10h30** - à la chapelle

### Visite commentée de la chapelle

avec un membre de l'Association

- **Vendredi 8 Août à 20h30** - à la chapelle

### Concert “Voyage Musicale à Grainval”

avec le Trio Alcyone

- **du 9 au 24 Août** - à la chapelle

### Exposition de Photos

“Cimetière de bateaux en Bretagne”

avec Paskal Bronnec

- **Dimanche 17 Août à 16h30** - à la chapelle

### Spectacle de Marionnettes

“Pierre et le Loup”

avec La Compagnie Les Marmousets .

- **Vendredi 29 Août à 20h30** - à la chapelle

### Concert Cordes et Cor

“Entre monts et valleuses”

avec le Quatuor Art Caux et Hervé Moinard, Cor

- **Vendredi 12 Septembre à 20h30** - à la chapelle

### Concert “Le Trio à cordes à l'époque classique”

avec SEQUANA

- **Vendredi 19 Septembre à 20h30** - à la chapelle

### Concert “D'ici et d'Ailleurs”

proposé par le Compositeur Dominique Lemaître

**Pour le dernier trimestre, nous aurons :**

Le 5 octobre - Concert “Mozart à Paris”

Le 20 octobre - Un spectacle SETO

Le 24 octobre - Concert de musique Celtique

Le 2 Novembre - Concert de Piano

Le 16 Novembre - Le Choeur Presto

Le 7 décembre - Concert Gospel

**N'oubliez pas de noter sur vos agendas.**

# Club des Jeunes d'Antan

## RAPPEL DES ACTIVITÉS DU CLUB (ouvert à tous)

**Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois,**  
repas mensuel, avec après-midi jeux et collation – 17€.

**Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, à 14h00,**  
tournoi de manille ou de dominos – 7€.

## NOS ACTIVITÉS

Le 9 janvier, lors de notre repas du jeudi, nous avons eu le plaisir d'honorer nos reines et nos rois et le 10 avril, ce sont les cloches de Pâques qui sont venues gâter nos fidèles participants.

Nos tournois de manille ou de dominos du 4<sup>ème</sup> jeudi du mois se passent toujours dans une bonne ambiance conviviale, et les joueurs repartent, soit avec une récompense ou un lot de consolation.

Le 16 février pour la Saint-Valentin et le 27 avril, l'orchestre de Sabrina et Freddy Friant est venu animer ces deux repas et a fait danser les nombreuses personnes présentes dans la salle.

Le 6 juin, nous sommes partis pour la journée en direction d'Amiens, promenade guidée en barque électrique à fond plat dans les hortillonnages, suivie d'un petit temps libre dans la ville.

## NOS PRÉVISIONS

**Notre foire à tout** aura lieu le 17 août sur le parking de l'église. Nous vous attendons très nombreux.

Inscriptions par téléphone : 06 37 28 95 67



**Dimanche 21 septembre** : repas dansant animé par l'orchestre de Sabrina et Freddy Friant

**Samedi 18 octobre** : à partir de 12h30, déjeuner safate

**Dimanche 16 novembre** : à partir de 12h30, déjeuner harengs.  
Inscriptions : 06 37 28 95 67

## Colis de Noël

pour les personnes nées avant le 31/12/1955.

Inscriptions salle Henri Lambert les lundis 3-10-17 novembre de 14h à 16h

Pour information, si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, l'inscription est possible par téléphone au 06 37 28 95 67, les lundis 3-10-17 novembre de 14h à 16h.

## Distribution des colis de Noël

Lundi 15 décembre de 15h à 18h  
Mardi 18 décembre de 10h à 12h.

Je vous souhaite de bonnes vacances et prenez bien soin de vous.

La Présidente  
**Claudine CADINOT**



## F.N.A.C.A.

### • 19 mars 2025

Commémoration du 63<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. A 11 h 30 les anciens combattants se sont rassemblés autour du monument aux morts de Saint-Léonard en présence de M. Bernard Hoguet, maire, des adjoints, des conseillers municipaux, des personnalités civiles et militaires et de la confrérie.

Après la lecture du manifeste, la minute de silence et l'hymne national, la cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

### • 16 juin 2025

Journée au fil de l'eau, direction « **Rives en Seine** ». Croisière commentée sur la Seine en bateau hybride, visite du MuséoSeine dédié à la Seine Normandie. Balade commentée de Caubebec-en-Caux en petit train touristique.

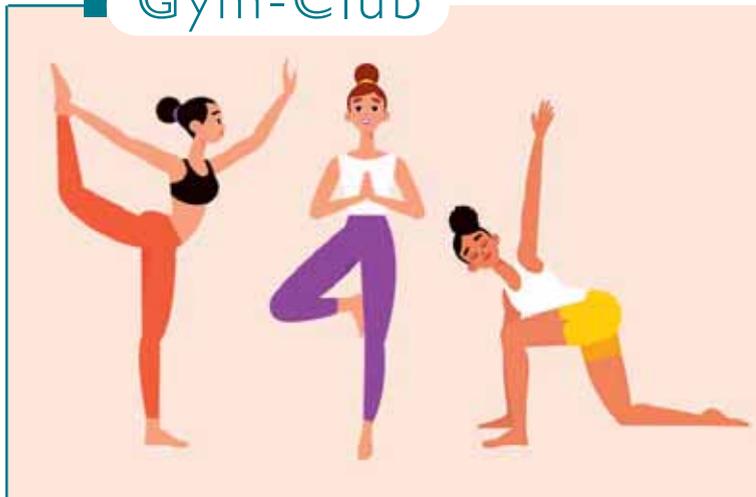
Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances.



**A noter dans vos agendas :  
du 22 au 28 septembre 2025**

Voyage de 7 jours découverte « **les Alpes du Sud** ».  
Renseignements Mme Drouet – téléphone 06.98.41.65.22.

## Gym-Club



La saison 2024-2025 s'est terminée avec notre repas de fin d'année toujours dans la joie et la bonne humeur.

Pour la saison prochaine, les cours ainsi que les cotisations restent identiques, à savoir :

- **Pilates pour débutants :**  
le lundi de 9h30 à 10h30. 110 € pour l'année.
- **Yoga sur chaise et gym douce :**  
le lundi de 10h45 à 11h45. 110 € pour l'année.
- **Pilates pour confirmés :**  
le mercredi de 9h30 à 10h30. 110 € pour l'année
- **Gym tonique :**  
le mercredi de 18h15 à 19h45. 160 € pour l'année
- **Gym d'entretien :**  
le jeudi de 20h à 21h. 110 € pour l'année.

Tous les cours ont lieu à la salle Henri Lambert rue des rossignols à Saint-Léonard et sont toujours assurés par Muriel Banse.

Je vous donne rendez-vous à compter du 15/09/2025 pour la nouvelle saison.

Pour toute information, merci de me contacter au 06 17 91 31 10.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances ensoleillées.

Présidente Gym Club  
**Catherine LEVARAY**

# Scrabble Côte d'Albâtre

## FINALE NATIONALE DU SCRABBLE SCOLAIRE NOS SCOLAIRES EN BONNE PLACE À PARIS !

Les élèves qualifiés pour la finale nationale de scrabble scolaire ont fait très bonne figure, ce samedi 29 mars à Paris.

**Célia Renault, Raphaëlle Mazars et Hadrien Dhoyer**, élèves de CM2 au sein des écoles Simone-Veil de Fécamp et Louis-Philippe-Lange de Saint-Léonard ont enchaîné les deux parties au programme de cet après-midi en capitale...

Accueillis par le bureau de la fédération et soutenus par les jeunes de la fédération, arbitrés par les membres des comités régionaux, parmi lesquels **Monique Levaray** et **Marie-Noëlle Grout**, ils étaient 112 à venir de toute la France.

Familles et accompagnateurs ont pu suivre les parties du concours depuis l'amphithéâtre du groupe scolaire, animées par Lionel Allagnat. L'annonce des résultats, dans ce même amphithéâtre, a fait la part belle à la bonne ambiance et au partage.

Félicitations à **Hadrien**, qui termine 18e du concours avec 790 points sur 1040. Célia est 32e avec 752 points, suivie de **Raphaëlle** à la 35e place (741 points).



Raphaëlle, Hadrien et Célia

Le Scrabble Côte d'Albâtre dans le haut du tableau, la performance est d'autant plus belle que le plaisir du jeu est resté le maître-mot de la journée, sans stress. Avec le soleil en prime !



**Information :** pendant la période estivale, venez découvrir, gratuitement, le scrabble duplicate à la salle Henri Lambert, les mercredis et vendredis (accueil à 14h et début de la partie à 14h30)

# Tennis Club Municipal de Saint-Léonard



Le Tennis Club Municipal de Saint-Léonard enregistre une forte augmentation de ses effectifs puisque le Club compte 50 enfants et 90 adultes. La plupart de ses adhérents prennent un cours sur semaine, ce qui pose le problème du sur-effectif sur certains créneaux (Ex : 17 enfants sur l'heure 11h30-12h30) et la nécessité de la construction d'un court couvert.

Le TCM a engagé 5 équipes seniors dont une entente féminine Valmont-Saint-Léonard lors du championnat de printemps et une équipe jeunes garçons 13-14 ans. Les rencontres à domicile sont liées aux conditions météorologiques.

L'équipe 1 en Régionale Masculine 2, première de sa poule, envisage la montée en RM1. Les rencontres du 25/05/2025 et 15/06/2025 seront capitales pour cet objectif.

Les équipes 2 (DM1), 3 (DM2), 4(DM4) restent en course pour leur montée respective en division supérieure.

L'entente féminine est engagée dans une poule relevée.

L'équipe jeunes garçons 13-14 ans composée de Grégoire Dutot, Maxime Lainé, Gaspard Lemesle, Edison Recher et Nathan Morio a enregistré une 1ère victoire au HTC du Havre.

Dans le cadre de ses activités ou animations proposées, le TCM a organisé une soirée dansante en mars, un 6ème concert de jazz en début mai avec le groupe « Big Band à Part » ; deux lotos à grande réussite à venir en novembre 2025 et en début avril 2026, un déplacement cycliste sur la voie verte (Fécamp-Cany aller-retour), une vente de chocolats gérée par Romane Poret (Trésorière adjointe et Pierre Gréaume, membre du Bureau et Encadrant des cours de tennis), un déplacement de 2 cars à la sortie Roland Garros du samedi 24 mai.



Equipe 1 à Caen

Pour achever l'année sportive 2024-2025, la fête du Tennis aura lieu le dimanche 22 juin toute la journée avec la participation de certaines associations. A cette occasion, l'association « Atout Vent » de Fécamp devrait encadrer un atelier cerfs-volants pour les enfants présents. Participation de 5€ par modèle basique fabriqué.

Le Tournoi Open en entente avec le T.C Goderville aura lieu du 11 juin au 29 juin.

Dès à présent, vous pouvez vous informer des conditions de la rentrée prochaine 2025-2026 auprès de Gérard Deneuve (07-86-53-98-41) ou du Secrétaire du Club, Baptiste Hue (07-86-63-60-93).



Equipe 2 contre le TCMH



Equipe 3

## ■ Atelier Prévention des chutes

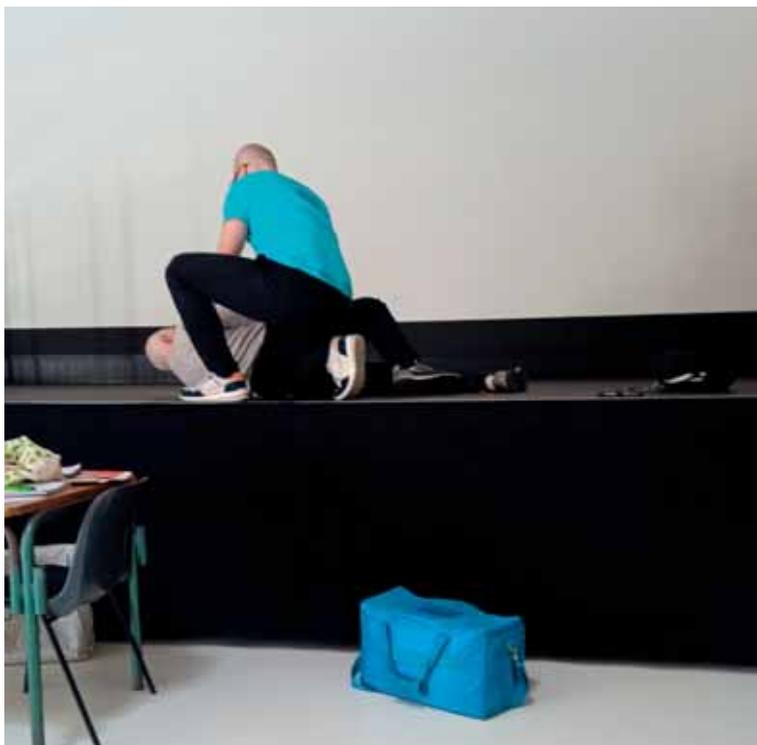
### UNE INITIATIVE AU SERVICE DES SENIORS

Dans le cadre de la prévention du vieillissement et du maintien de l'autonomie, une quinzaine de personnes se sont réunies pour un atelier de prévention des chutes, organisé avec l'équipe gériatrique à domicile de l'ACOMAD, l'association Siel Bleu et le CCAS de Saint-Léonard.

Cette action financée par la conférence des financeurs vise à sensibiliser les participants aux risques de chute, à leur apprendre à se relever en toute sécurité et à valoriser l'activité physique adaptée.

L'objectif est donc d'informer, de conseiller et de proposer des exercices simples pouvant être facilement intégrés dans leur quotidien.

A l'issue de cet atelier et pour ceux qui le souhaitent, une consultation gériatrique « bien vieillir » ou « chute » au CHI de Fécamp peut être proposée ou bien une visite à domicile pour les personnes se sentant plus vulnérables.



Ces ateliers sont proposés à toutes les associations seniors sur les cantons de Fécamp, Valmont, Goderville et Criqueot l'Esneval.

D'autres ateliers avec d'autres thématiques comme la nutrition pourront être envisagés à l'avenir.

**Commande  
groupée  
de Fioul  
domestique**



**ACHAT GROUPE DE FIOUL**

Les prochaines livraisons de fioul auront lieu les week-ends des 19/20 septembre, 21/22 novembre.

Les nouvelles inscriptions sont disponibles à tout moment.



## POUR LA MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Dans le cadre de sa politique sociale, visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture santé, notamment pour les personnes qui n'entrent pas dans le cadre des obligations de couverture salariale, les membres du CCAS se sont intéressés au dispositif « MA COMMUNE, MA SANTE » créé en 2015 et porté par l'association ACTIONM.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, étudiants, seniors actifs ou retraités, agriculteurs, professions libérales, artisans, commerçants, chômeurs en fin de portabilité, intérimaires, certains salariés en Contrat à Durée Déterminée, certains salariés avec multi-employeurs et plus généralement toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 portant généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé (transposée à l'article L.911-7 du Code de la sécurité sociale) et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Une réunion, à laquelle était convié l'ensemble des membres du CCAS, s'est tenue le 24 avril dernier en mairie avec des représentants de l'association afin de mieux comprendre ce dispositif et les garanties proposées.

L'objectif prioritaire du dispositif **MA COMMUNE MA SANTE**, porté par l'Association **ACTIONM**, est :

- De palier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle ;
- De permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé ;
- De proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes ;
- De diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (CSS), déceler et accompagner les administrés pouvant en être bénéficiaires.

Après avoir obtenu toutes les réponses à leurs questions et persuadés de l'intérêt de ce partenariat, les membres du CCAS ont validé la signature d'une convention.

Des rendez-vous pourront ensuite être proposés pour étudier chaque situation personnelle.

**Une réunion publique se tiendra à la salle Henri Lambert le 24 juin à 18h  
avec les représentants de l'association qui viendront présenter le dispositif.**

Association  
agrée par le



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# AVRE 76 AIDE AUX VICTIMES



## VICTIME, PROCHE OU TÉMOIN D'UNE INFRACTION ?

*Violences, vol, accident de la circulation, viol, agression sexuelle... ou  
toute autre infraction pénale*



### CONTACTEZ-NOUS

**02 35 21 76 76**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



SCANNEZ-MOI

**NOUS SOMMES PRÉSENTS SUR LES SECTEURS DU HAVRE  
GONFREVILLE-L'ORCHER, MONTIVILLIERS, BOLBEC, FÉCAMP**



### ACCUEIL & ÉCOUTE

Vous bénéficierez d'un  
entretien individuel et  
personnalisé



### INFORMATION JURIDIQUE

Notre équipe de juristes  
vous informe sur vos droits  
et les procédures



### ORIENTATION

Nous pourrions vous  
orienter vers les  
professionnels adaptés



157 Boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE



secretariat@avre76.fr



Avre Soixante Seize



avre\_76



Association  
agrée par le



# AVRE 76

## AIDE AUX VICTIMES

### VICTIME, PROCHE OU TÉMOIN DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ?

*Violences physiques, psychologiques, sexuelles, administratives,  
économiques, commises dans le cadre du couple ou de la famille*



#### CONTACTEZ-NOUS

 **02 35 21 76 76**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

**Astreinte : 06 85 04 35 62**



SCANNEZ-MOI



#### SOUTIEN MORAL

Vous bénéficierez d'un espace de parole avec un-e bénévole qualifié-e



#### INFORMATION JURIDIQUE

Notre équipe de juristes vous informe sur vos droits et les procédures



#### ORIENTATION

Nous pourrions vous orienter vers les professionnels adaptés



157 Boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE



secretariat@avre76.fr



Avre Soixante Seize



avre\_76



## Confrérie

Le 15 mai dernier nous avons participé au rassemblement de confréries au Bec Hellouin. Une belle journée commencée par une procession et une belle messe avec les soeurs et frères de l'abbaye et de Monseigneur de Cagny, Evêque du diocèse d'Evreux.

Depuis le renouvellement de la confrérie, complétée d'une soeur, nous avons effectué 8 inhumations.

Je profite de ce bulletin communal pour renouveler mes sincères condoléances à ces familles qui ont perdu un être cher.

**Michel Réaux**  
Mayre de la confrérie



Photo prise au Bec Hellouin  
avant le départ de la procession

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique !

L'an prochain auront lieu les renouvellements des conseils municipaux et comme à chaque élection, plusieurs personnes se présenteront au bureau de vote pensant pouvoir voter, à tort.

Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique.

Si vous avez déménagé ou changé de situation, vous devez vous assurer que vous êtes bien inscrit à Saint-Léonard. En effet, seuls les habitants ayant une attache avec la commune (domicile, activité professionnelle, impôts locaux...) peuvent voter ici. Si vous déménagez, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU) en 2019, il est possible de s'inscrire tout au long de l'année et jusqu'au sixième vendredi précédant une élection. Plus simple, plus efficace, ce système permet une gestion nationale coordonnée et sécurisée.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie.



### L'ETOILE DU NORD

Une offre de restauration supplémentaire est née sur la zone commerciale et plus précisément dans la galerie marchande de l'hypermarché Leclerc, elle se nomme « **L'Étoile du Nord** ».

Inaugurée le vendredi 21 mars dernier, elle propose une nouvelle décoration, des plats « maison » de qualité et d'excellentes grillades... avec une équipe sympathique et dynamique à votre service.



# ■ Recensement de la population en 2026

À la demande de l'INSEE, la commune de Saint-Léonard est concernée par le recensement de sa population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2026.

Pour cette opération, la commune de Saint-Léonard recrute quatre agents recenseurs.

## 1) MISSIONS

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE.
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis.
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

## 2) PROFIL

- Capacité à dialoguer.
- Neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées).
- Ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais.
- Capacité à utiliser un ordinateur et internet (pour le suivi des réponses faites sur le site internet mis à disposition par l'INSEE).
- Bonne connaissance du territoire de la commune.
- Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable.



## 3) PÉRIODE DE TRAVAIL

- De début janvier à fin février.
- Réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- Être disponible du début à la fin de la collecte.
- Disponibilité quotidienne en journée et en soirée.
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte (y compris pendant les congés scolaires).

## 4) CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire.
- Rémunération en fonction du nombre d'imprimés collectés.

**Les candidatures seront reçues en mairie jusqu'au 15 octobre.**

## CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT DE PRÉNOM ET/OU DE NOM SUR VOS TITRES D'IDENTITÉ (CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PASSEPORT)

Vous avez engagé/vous envisagez d'engager une procédure de changement de prénom et/ou de nom : les informations ci-dessous vous concernent.

Le changement de prénom et/ou de nom vous interdit d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport qui vous ont été délivrés avant votre changement de prénom et/ou de nom, qui ne correspondent plus à votre état civil. Ces titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.

Après la réception de la notification de votre changement de nom/prénom, l'officier d'état civil de votre commune de naissance vous informera de l'actualisation de votre acte de naissance. Dès la réception de cette information, vous devrez déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport auprès de la mairie de votre choix, même si leur durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment de votre acte de naissance modifié.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement. Vous êtes invité à consulter le site internet de la mairie de votre choix pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir lors d'une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire, votre carte vitale et tout document mentionnant votre état civil.

L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible de la sanction pour usage de faux prévue à l'article 441-2 du code pénal, soit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.



**J'AI CHANGÉ  
DE NOM ET/OU DE PRÉNOM ?  
JE DOIS RENOUELER  
MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ  
ET MON PASSEPORT !**



### L'utilisateur met en oeuvre une procédure de changement de nom ou de prénom :

- Procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil (art. 61-3-1 du code civil).
- Procédure de changement de nom pour motif légitime par décret (art. 61-1 du code civil).
- Procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil (art. 60 du code civil).

Il est informé (CERFA, site service-public.fr, l'agent de mairie etc.) des conséquences du changement de nom et/ou de prénom sur sa carte nationale d'identité et/ou son passeport :

- Interdiction d'utiliser la CNI et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom ;
- L'utilisation de ces titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 441-2 du code pénal) ;
- Invalidation de sa carte nationale d'identité et/ou de son passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom dans un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de ses actes d'état civil.

L'utilisateur est informé par la mairie de l'actualisation de ses actes d'état civil ;  
+  
il est informé par tous moyens (sms etc.) de l'invalidation de sa carte nationale d'identité et/ou de son passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom dans un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de ses actes d'état civil.

L'utilisateur entame les démarches de renouvellement de sa carte nationale d'identité et/ou son passeport ?

*non*

*oui*

Invalidation de la CNI et/ou du passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.

1 mois

- ✓ L'utilisateur demande la communication de son acte de naissance actualisé ;
- ✓ Il prend un RV de demande de renouvellement de sa CNI et/ou de son passeport en mairie ;

2 mois

- ✓ Il dépose sa demande de renouvellement de CNI et/ou de passeport en mairie ;

3 mois

- ✓ Il restitue son ancien titre en échange de sa nouvelle CNI et/ou de son nouveau passeport en mairie.

## ■ Renforcement du service public de covoiturage du quotidien 'Caux Voit'

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral renforce l'offre de transport disponible sur son territoire en proposant des services adaptés aux besoins de ses habitants, contribuant ainsi à renforcer l'offre de mobilité au sein de son territoire, à baisser ses émissions de gaz à effet de serre, à mieux desservir les zones d'activités et les bassins d'emplois et à améliorer l'attractivité des entreprises du territoire.

Conscients que les transports collectifs ne peuvent pas couvrir l'intégralité des besoins de déplacements, il est primordial de déployer des solutions de mobilité adaptées sur l'ensemble des communes, afin d'offrir une alternative concrète et efficace à la voiture individuelle.

C'est pourquoi Fécamp Caux Littoral Agglo a décidé de renforcer son service public de covoiturage du quotidien, "**Caux Voit**", disponible sur l'application mobile de l'opérateur KAROS qui met en relation conducteurs et passagers réalisant des trajets similaires au quotidien.

Les trajets réalisés via "**Caux Voit**" bénéficient d'un co-financement de la Communauté d'Agglomération. Le prix du ticket passager baisse de 50% et passe à 0,50 € pour les trajets jusqu'à 20 kilomètres (puis 0,10 €/km). Les gains du conducteur, eux, restent toujours aussi attractifs : chaque conducteur perçoit 2 € pour un trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km).

Par ailleurs, pour Saint-Léonard, le prolongement de la ligne 6 depuis le début d'année est prometteur avec une quinzaine de personnes qui ont bénéficié de ce service de transport à la demande, chaque mois, en mars puis en avril.

**Fécamp Caux Littoral Agglo**

Prenez la route avec  
**Caux Voit'**  
le service public de covoiturage de  
l'Agglomération Fécamp Caux Littoral !

**Pratique**

**Économique**

**Écologique**

- L'Agglomération finance 1,50 € par covoiturage
- Le passager paie 0,50 € par trajet (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km supplémentaire)
- Le conducteur perçoit 2 € par passager et par trajet (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km supplémentaire)

Pour utiliser **Caux Voit'**, téléchargez l'application **Karos !**

Accessible aux personnes domiciliées ou travaillant dans l'Agglomération

[www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

**KAROS**



